

Les fondamentaux du droits des personnes étrangères



OBJECTIFS

- Identifier les grands principes juridiques du droit des étrangers
- Distinguer les différents titres de séjour et leurs conditions d'accès
- Comprendre les mesures d'éloignement et les décisions individuelles prises en application du refus du titre de séjour
- Comprendre les procédures applicables, les démarches et les recours possibles



POUR QUI ?

Professionnel·les du secteur social amenés à rencontrer des personnes étrangères
Aucun prérequis



FORMATEUR·RICES

Furiste / formatrice droit des étrangers
et du contentieux de l'asile



DURÉE & SESSION

3 jours (21h)
16, 17 octobre et 21 novembre 2025



TARIFS

Formation en inter :
720€ / adhérent
930€ / non adhérent

**Formation en intra
dans vos locaux :**
Nous consulter

CONTENU

Jour 1 : Accompagner les personnes étrangères dans l'accès et l'exercice de leurs droits

- Principes généraux
- Réflexes pratiques et juridiques
- L'entrée sur le territoire

Jour 2 : L'accès au séjour en France

- Règles et documents
- La demande de titre de séjour
- Droits et devoirs rattachés au droit au séjour

Jour 3 : L'éloignement des personnes étrangères et les voies de recours

- Le refus du droit au séjour et ses conséquences
- Les mesures d'éloignement et décisions associées
- Les recours possibles

Jour 4 : Retour sur des situations professionnelles vécues et réactivation des connaissances

PÉDAGOGIE

- Apports théoriques
- Enseignement participatif et interactif
- Partage d'expériences
- Études de cas
- Evaluation par questionnaire et quizz bilan à chaque séquence clé, enquêtes pré et post formation



« Formation complète, dynamique, interactive ; formateur accessible et à l'écoute ; formation positive qui m'a permis de mieux comprendre pour mieux accompagner »

Paroles de participant·es